



Práxis Educativa

ISSN: 1809-4031

ISSN: 1809-4309

Programa de Pós-Graduação em Educação - Ponta Grossa

Gandrieau, Joseph; Llana, Clément; Caballero-Julia, Daniel; Flavien, Eric; Saint-Martin, Jean
Éducation corporelle et décrochage scolaire: une problématique oubliée
dans les innovations de la revue EP.S et les discours officiels (1981-2020)?

Práxis Educativa, vol. 18, e21602, 2023

Programa de Pós-Graduação em Educação - Ponta Grossa

DOI: <https://doi.org/10.5212/PraxEduc.v.18.21602.022>

Disponible sur: <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=89474557012>

- Comment citer
- Numéro complet
- Plus d'informations sur l'article
- Page web du journal dans [redalyc.org](https://www.redalyc.org)



Système d'Information Scientifique Redalyc
Réseau des Revues Scientifiques d'Amérique Latine et les Caraïbes, l'Espagne
et le Portugal
Sans but lucratif académique du projet, développé dans le cadre de l'initiative
d'accès ouvert

Éducation corporelle et décrochage scolaire: une problématique oubliée dans les innovations de la revue EP.S et les discours officiels (1981-2020)?

Corporal education and school dropout: a forgotten issue in the innovations of revue EP.S and official discourses (1981-2020)?

Educación corporal y deserción escolar: ¿un tema olvidado en las novedades de la revista EP.S y en los discursos oficiales (1981-2020)?

Educação do corpo e abandono escolar: uma questão esquecida nas inovações da revista EP.S e nos discursos oficiais (1981-2020)?

Joseph Gandrieau*

 <https://orcid.org/0000-0002-4318-9574>

Clément Llénà**

 <https://orcid.org/0000-0002-9571-617X>

Daniel Caballero-Julia***

 <https://orcid.org/0000-0003-3758-8314>

Eric Flavier****

 <https://orcid.org/0000-0002-3937-3723>

Jean Saint-Martin*****

 <https://orcid.org/0000-0002-5880-0495>

* Univ. Côte d'Azur, ULR 7369 - URePSSS - Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport Santé Société, F-59000 Lille, France). Chercheur associé au LAMHESS. E-mail: <josephgandrieau@gmail.com>.

** Univ. Lille, Univ. Artois, Univ. Littoral Côte d'Opale, ULR 7369 - URePSSS - Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport Santé Société, F-59000 Lille, France. E-mail: <clement.llena@univ-lille.fr>.

*** Univ. Lille, Univ. Artois, Univ. Littoral Côte d'Opale, ULR 7369 - URePSSS - Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport Santé Société, F-59000 Lille, France. E-mail: <daniel.caballero.sociologo@gmail.com>.

**** Univ. Strasbourg, LISEC UR 210, Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation, F67000, Strasbourg, France. E-mail: <eric.flavier@unistra.fr>.

***** Univ. Reims-Champagne-Ardenne, PSMS UR 1342, Faculté des Sciences du Sport, F67000, Strasbourg, France. E-mail: <jsaintmartin@unistra.fr>.

Résumé: En intégrant à nouveau le Ministère de l'Éducation Nationale en 1981, les acteurs de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) se voient confier de nouvelles missions. Cet article interroge la participation des acteurs de l'EPS à une mission qui dépasse une réflexion strictement disciplinaire : la lutte contre le décrochage scolaire. Depuis 1981, une analyse de contenu des articles de la *revue EP.S* a été menée et a été enrichie par une analyse statistique des données textuelles des principaux textes officiels régissant la discipline. Seuls six articles de la revue traitent de la problématique du décrochage scolaire et aucun texte disciplinaire ne fait le lien entre décrochage scolaire et l'enseignement obligatoire de l'EPS. Les résultats de ces analyses croisées montrent que la problématique du décrochage scolaire, reste durant cette période, une mission scolaire oubliée des discours institutionnels et des pratiques professionnelles innovantes en EPS. Depuis 1981, la discipline EPS semble ancrée dans une logique disciplinaire contraignant l'engagement de ses acteurs dans des problématiques scolaires plus larges. Ces résultats interrogent la capacité des praticiens et des législateurs d'une discipline corporelle à répondre aux défis scolaires du moment.

Mots-clés: Éducation Physique et Sportive. Décrochage scolaire. Persévérance scolaire.

Abstract: When the French Ministry of National Education was reintegrated in 1981, Physical Education (PE) actors were assigned new missions. This article examines the participation of PE actors in a mission which surpasses disciplinary reflection: fighting against dropping out of school. Since 1981, a descriptive analysis of the "*revue EP.S*"s articles was conducted and was enriched by a statistical analysis of textual data from the main curricular discipline. Only 6 articles focus on the problem of school drop-out, and no disciplinary text links school drop-out to compulsory education in PE. These results showed the problem of dropping out of school remains a school mission forgotten by PE stakeholders during this period. Since 1981, PE actors seem to have been anchored in a disciplinary logic that places limitations on the involvement of its actors in broader school issues. Implications questioned both the contribution of PE knowledge to school missions over the past forty years and the ability of those involved in a physical discipline to respond to current school challenges.

Keywords: Physical Education. School drop-out. School perseverance.

Resumen: Al reincorporarse al Ministerio de Educación Nacional en 1981, se encomendaron nuevas misiones a los actores de la Educación Física. Este artículo cuestiona la participación de los actores de la Educación Física en una misión que va más allá de una reflexión estrictamente disciplinar: la lucha contra la deserción escolar. Se realizó un análisis de contenido de los artículos de la revista EP.S desde 1981, enriquecido con un análisis estadístico de los datos textuales de los principales documentos oficiales que rigen la disciplina. Solo seis artículos trataron el tema de la deserción escolar y ningún texto hizo una conexión entre la deserción escolar y la Educación Física obligatoria. Los resultados de estos análisis cruzados muestran que durante este período el problema de la deserción escolar permaneció como una misión escolar olvidada por los discursos institucionales y las prácticas profesionales innovadoras en Educación Física. Desde 1981, la disciplina de Educación Física parece estar anclada en una lógica disciplinar, restringiendo el compromiso de sus actores a cuestiones escolares más amplias. Estos resultados cuestionan la capacidad de docentes y legisladores de disciplina corporal para responder a los desafíos escolares actuales.

Palabras clave: Educación Física. Abandono de escuela. Perseverancia escolar.

Resumo: Ao integrar novamente o Ministério da Educação Nacional em 1981, os atores da Educação Física foram incumbidos de novas missões. Este artigo questiona a participação dos atores da Educação Física em uma missão que vai além de uma reflexão estritamente disciplinar: o combate à evasão escolar. Foi realizada uma análise de conteúdo dos artigos da *revue EP.S* desde o ano de 1981, enriquecida por uma análise estatística dos dados textuais dos principais documentos oficiais que regem a disciplina. Apenas seis artigos trataram da questão da evasão escolar e nenhum texto fez uma ligação entre a evasão escolar e a obrigatoriedade da Educação Física. Os resultados dessas análises cruzadas mostram que nesse período o problema da evasão escolar permaneceu como uma missão escolar esquecida pelos discursos institucionais e práticas profissionais inovadoras em Educação Física. Desde 1981, a disciplina de Educação Física parece ancorada em uma lógica disciplinar, restringendo o comprometimento de seus atores em questões escolares mais amplas. Esses resultados questionam a capacidade dos professores e legisladores de uma disciplina corporal para responder aos desafios escolares atuais.

Palavras-chave: Educação Física. Evasão escolar. Perseverança escolar.

Introduction

«Si 140000 jeunes sortaient du système scolaire sans qualification en 2011, ce chiffre a été ramené à 98000 en 2016 et sera proche de 80000 avant fin 2017» se félicite le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) et de la Jeunesse (Men, 2017). De la même façon, la récente enquête de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) de 2020 semble optimiste quant à la décrue du nombre de décrocheurs scolaires (Men, 2020).

Pourtant, malgré une évolution positive des chiffres, le décrochage scolaire reste aujourd'hui un obstacle à l'ambition de l'école de la République Française: celui de faire réussir tous les élèves. Le contexte particulier du confinement national au printemps 2020, dans la lutte contre la pandémie de la COVID-19, a du reste bien permis de le souligner. En effet, l'organisation de la continuité pédagogique a fait ressortir au grand jour le nombre d'élèves décrocheurs de la continuité pédagogique. Le 31 mars 2020, le MEN estime que 5 à 8 % des élèves ne suivent pas pleinement cet enseignement à distance et la lutte contre le décrochage scolaire est au cœur des discours de son ministre, Jean-Michel Blanquer. Ces chiffres dévoilent un décalage entre les ambitions et la réalité du système éducatif français et placent l'objectif de la Loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 sur le devant de la scène publique: nul ne doit quitter le système scolaire sans qualification. Dès lors, la prise de position ministérielle susmentionnée s'inscrit-elle dans un effet conjoncturel ou est-ce que cette problématique devient un enjeu scolaire vif?

En réintégrant le MEN, les enseignants d'EPS se sont soumis aux missions du Système Éducatif: «*désormais l'Éducation Physique et Sportive a en charge les objectifs généraux du ministère de l'Éducation Nationale. Ces objectifs sont clairs: lutte contre l'échec scolaire, lutte contre les inégalités à l'école, lutte contre le chômage des jeunes*» (SAVARY, 1982, p. 2). Ainsi, les acteurs de l'EPS doivent officiellement s'engager, avec les autres, à amener tous les élèves à un niveau de formation minimal. Malgré une intégration institutionnelle apparemment réussie (Saint-Martin; Terret, 2019), cette discipline d'enseignement reste pourtant toujours marquée d'une originalité qui lui est propre, sa dimension corporelle, et les stéréotypes véhiculés du «prof de sport» perdurent (Bauer; Lemonier, 2014). Tandis que les enseignants d'Éducation Physique et Sportive (EPS) sont régulièrement visés dans les enjeux sociaux de l'école, est-ce qu'ils ont été particulièrement missionnés de cette problématique et s'en sont-ils réellement emparés dans leurs expériences accumulées au sein de l'Éducation Nationale (EN)? Trente-neuf ans après l'acceptation de cette mission scolaire en 1981, la problématique du décrochage scolaire intègre l'une des deux épreuves écrites d'admissibilité du concours du CAPEPS. Ainsi, la thématique du décrochage scolaire semble devenir un enjeu de réflexion central pour les enseignants d'EPS.

Cet article a pour but d'interroger la participation de la discipline EPS à une mission éducative générale, dépassant le cadre strict de ses objets d'enseignement: la lutte contre le décrochage scolaire. Nous mènerons ici une double analyse: celle des discours institutionnels (au travers des textes régissant l'éducation corporelle à l'école) et celle des pratiques (au travers des publications de la *revue EPS*) depuis 1981 afin de montrer en quoi les acteurs de l'EPS ont fait preuve d'innovation, entendue ici selon l'expression de N. Alter, comme étant un processus qui permet d'introduire des nouveautés, des changements à la fois dans les dispositifs d'enseignement et d'évaluation, c'est-à-dire dans les pratiques professionnelles (Alter, 2005).

Entre la lutte pour l'insertion professionnelle et la promotion de la persévérance scolaire: des appuis théoriques pour les enseignants d'EPS

L'institutionnalisation du décrochage dans les textes scolaires

Si le terme du décrochage scolaire est d'usage courant en France depuis les années 2000 (BERNARD, 2015), il a d'abord donné lieu à plusieurs types de dénominations: absentéisme réitéré ou installé, déscolarisation, abandon scolaire, désaffiliation scolaire, sortie sans diplôme ni qualification ou rupture scolaire (Groupe d'experts Franco-Quebécois, 2013).

Décrochés d'un système éducatif, véritable clef de voûte d'une insertion professionnelle et sociale, ces milliers de jeunes subissent, plus que les autres individus, les maux de la société. En France, un élève décrocheur « coûte » en moyenne 230 000 euros supplémentaires tout au long de sa vie, ce qui représente un total de 30 milliards d'euros de dette contractée chaque année (DELAHAYE, 2014). Par ailleurs, d'autres conséquences ressortent de la littérature: des problématiques d'employabilité multipliées (Thibert, 2013); moins de mobilité sur le plan géographique (Boudesseul; Vivent, 2012); plus de risque d'intégrer la population « assistée » ou carcérale (Pettit, Western, 2004); un état de santé davantage dégradé (Smyth; Mc Coy, 2007); moins de participation à la vie citoyenne (Blaya, 2010); les chances d'une réussite éducative réduite (Glasman, 2010). Dès lors, le décrochage scolaire engendre des coûts supplémentaires pour la société (Blaya, 2010) mais affecte aussi la qualité de vie et la santé des citoyens à titre individuel. Si historiquement beaucoup d'élèves finissaient leur scolarité obligatoire sans avoir le certificat d'étude primaire « sans que cela émeuve grand monde » (Feyant, 2014), aujourd'hui, notre société impose ce diplôme comme une norme et un marqueur social qui contribuent à la définition des trajectoires professionnelles et sociales des individus (Maillard, 2015). Cette évolution semble engendrer une nécessité d'actions politiques.

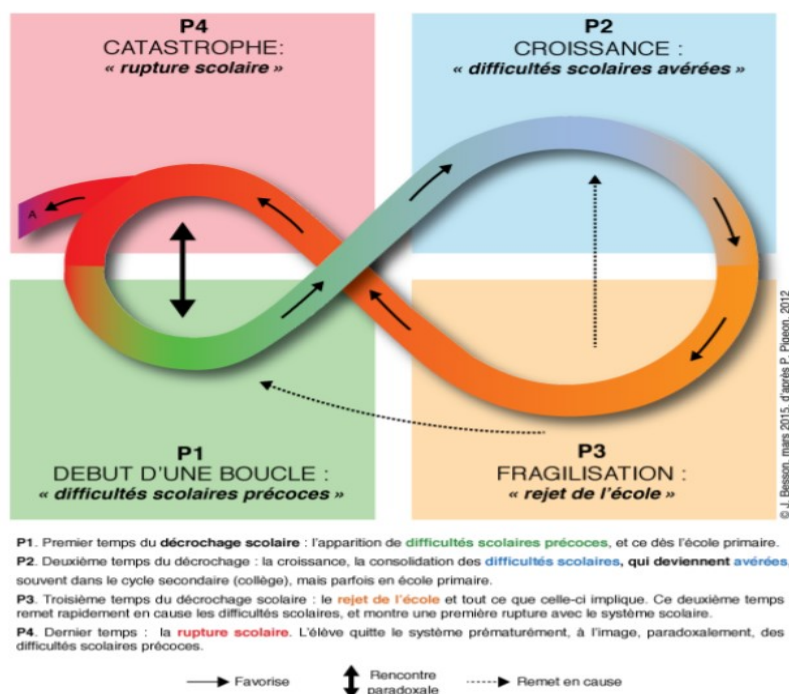
En France, c'est avec un certain retard sur d'autres pays que les politiques françaises s'engagent timidement dès 1990 dans la lutte contre le décrochage scolaire (Besson, 2015). Considérée à travers la thématique « d'insertion professionnelle » ce sujet a longtemps été écarté des murs de l'école. Ainsi, le système scolaire semble avoir été en quelque sorte innocenté de son impact sur le décrochage scolaire. Effectivement, le rapport Schwartz de 1981 évince la question scolaire en tant que telle: « on souligne que l'école n'est que le produit de la société et la politique éducative un sous-ensemble de la politique générale menée depuis des décennies » (Schwartz, 2007, p.39-40). Éloignés structurellement de l'institution scolaire, les dispositifs de lutte demeurent d'ailleurs peu connus des acteurs de l'école (Bernard, 2015). D'après cet auteur, c'est seulement à partir de 2008 que cette problématique se scolarise véritablement (Bernard, 2014). L'article L317 (loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009, article 36) définit la population susceptible de bénéficier de l'action publique en matière de décrochage scolaire: « les anciens élèves ou apprentis qui ne sont plus inscrits dans un cycle de formation et qui n'ont pas atteint un niveau de qualification fixé par voie réglementaire » c'est-à-dire du baccalauréat général ou d'un diplôme à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (Décret n° 2010-1781, 2010). Pour autant, cette problématique est-elle transposée dès 2008 au sein des directives données aux acteurs scolaires et plus particulièrement aux enseignants d'EPS ?

Le décrochage: un état et un processus scolaire

En 2012, la DEPP distingue dans son rapport deux types de décrocheurs (Depp, 2012): les sortants sans diplômes, les élèves de plus de 15 ans qui sortent de la formation initiale avec ou sans le brevet des collèges (indicateur de flux); et les sortants précoces, ceux qui ne sont pas diplômés

ou qui n'ont pas suivi de formation au cours des quatre dernières semaines (indicateur de stock). Ces définitions institutionnelles, qui présentent des indicateurs clairs, permettent alors de quantifier ce phénomène et d'agir a posteriori sur ce public. Pourtant, en parallèle de ces définitions « état », la définition du décrochage scolaire s'oriente dorénavant vers la notion de processus. En effet, l'acte de décrocher n'est maintenant plus uniquement compris comme la situation issue d'une conséquence, mais bien comme « un processus, en différentes étapes de la trajectoire d'un individu » (Besson, 2015) (Figure 1).

Figure 1 - Le processus de décrochage scolaire (Besson, 2015, p.14)



Avant les années 2000, c'est le vocabulaire du « devenir des élèves » (Cirulaire n° 99-091, 1999) qui prime à l'EN, une expression liée fortement aux problématiques d'insertion professionnelle et de sorties sans qualification. En 2001, la notion de « rupture » est employée et est remplacée dès 2003 par celle « d'abandon scolaire ». L'expression de « décrochage scolaire » n'apparaît finalement qu'à partir de 2005 dans ces circulaires de rentrée. Enfin, plus récemment, la circulaire de 2013 fait apparaître la notion de « persévérance scolaire ». Cette expression provient d'Outre-Atlantique où elle a été introduite au Québec dès les années 1950. À cette époque, elle signifiait déjà le « maintien plus ou moins grand, au fil des années, des effectifs scolaires admis dans le système d'éducation ou engagés dans un cycle ou un programme d'étude » (Legendre, 2005).

L'utilisation successive des termes de « décrochage scolaire » puis de « persévérance scolaire » conforte l'idée d'un processus interne et progressif dans lequel l'école est incontournable pour maintenir les élèves dans un cursus de formation et privilégie davantage la logique de prévention à celle de réparation (Bernard, 2015). Depuis 40 ans, la lutte contre le décrochage scolaire s'oriente ainsi vers une définition plus large et qui privilégie peu à peu le processus au détriment du résultat proprement dit. De même, cette évolution dénote aussi un changement de posture, passant d'un discours culpabilisant à un discours volontariste et encourageant. Cette évolution sémantique illustre d'une certaine manière l'ouverture des réflexions vers des questionnements plus positifs où progressivement la notion d'échec scolaire est supplantée par celle de réussite éducative (Glasman, 2010). En définitive, depuis 2014, le MEN propose une nouvelle définition:

C'est un processus qui conduit chaque année 140000 jeunes à quitter le système de formation initiale sans avoir obtenu une qualification équivalente au baccalauréat ou un diplôme à finalité professionnelle. Ce sont aussi 620000 jeunes de 18 à 24 ans qui sortent précocement du système éducatif sans diplôme du second cycle du secondaire, et restent durablement en dehors de tout dispositif de formation. C'est la conséquence d'un désintérêt progressif de l'élève pour l'école, fruit d'une accumulation de facteurs qui tiennent à la fois au parcours personnel du jeune et à la façon dont fonctionne le système éducatif (Men, 2014, s.p.).

Le décrochage scolaire représente ainsi à la fois un état (l'élève en situation de décrochage) et un processus qui explique et construit cet état. En ce sens, la définition de 2014 privilégie le processus de construction du décrochage scolaire (Morissette, 1984), en insistant plus particulièrement sur l'importance incontournable du contexte scolaire dans celui-ci (Galand, 2004). La sortie du système scolaire n'est donc finalement que la partie visible du décrochage scolaire (Dardier; Laïb, 2013).

Ce modèle ouvert et positif de la définition du décrochage scolaire permet ainsi de privilégier davantage les actions à valences préventives plutôt que les actions curatives. L'EPS et l'Association Sportive (AS), par leurs originalités et leur double inscription à la fois dans le monde éducatif et dans le monde de l'activité physique sportive et artistique (APSA), semblent posséder un potentiel fort dans cette nouvelle orientation de la lutte contre le décrochage et pour la persévérance scolaire (Bergamaschi, 2014). Mais dans quelle mesure les acteurs de terrain ou les discours disciplinaires se sont-ils engagés et ont-ils su se saisir de ces notions et missions professionnelles ? L'analyse de la principale revue professionnelle des acteurs de l'EPS (Arnaud, 1985a, 1985b) rend-elle compte de la volonté en EPS de lutter contre le décrochage scolaire et de favoriser le processus de la persévérance scolaire ? La problématique du décrochage scolaire trouve-t-elle naissance dans les pratiques locales de terrain (logique de « bottom-up » [Diamond, 2006]) ou est-ce qu'elle a été rendue obligatoire à travers les textes officiels ? Ainsi, dans cet article, nous interrogeons successivement la présence de la problématique du décrochage scolaire dans les pratiques d'EPS, au travers les publications de la revue EP.S, et dans les textes institutionnels de l'éducation corporelle scolaire.

Méthode, protocole et corpus:

Les matériaux: Analyse de la revue EP.S

La revue EP.S a été analysée d'une manière exhaustive pour ce qui concerne les numéros publiés entre janvier 1981 et décembre 2019. La revue EP.S est la première revue professionnelle en EPS (1950) et peut être considérée comme le «témoin de l'évolution de la formation et de la discipline» (Café Pédagogique, 17/10/2013; Arnaud, 1985a). Environ 50% des articles publiés sont issus de contributions volontaires. Nous considérons alors, avec prudence, qu'elle est un indicateur pertinent des pratiques de terrain (Arnaud, 1985a, 1985b). Chaque revue a été systématiquement étudiée à la main à partir des titres des articles publiés. Nous nous sommes basés sur des termes clefs comme « décrochage », « difficultés », « retard », « public difficile », « échec », « lycée professionnel ». Cette analyse descriptive a permis de repérer les articles pouvant traiter explicitement et directement de la problématique du décrochage scolaire. Quatre mille cinq cent soixante-treize articles ont donc été analysés et une première sélection de 44 articles traitant potentiellement de la problématique a été effectuée. Dans un deuxième temps, une analyse du contenu de ces 44 articles pré-sélectionnés a permis de confirmer ou non la présence explicite et directe des thématiques du décrochage ou de la persévérance scolaire. Seuls six articles de ce panel traitent réellement de la problématique et ont été conservés. Une analyse de contenu a permis d'étudier les mobilisations du concept de décrochage scolaire et la place relative à l'éducation

corporelle. Néanmoins, les articles écartés peuvent tout de même traiter de concepts satellites comme la motivation et le plaisir mais nous nous intéressons exclusivement au lien direct et explicite à cette mission scolaire: la lutte contre le décrochage scolaire. Afin de mener une comparaison en termes d'importance de publications, cette analyse a été enrichie par un recensement des articles traitant explicitement des thématiques suivantes: handicap, numérique, réussite éducative, échec scolaire, éducation prioritaire, citoyenneté, évaluation, dispense, absence. Ces thématiques ont été sélectionnées comme des variables de contrôles compte tenu de leur importance dans les problématiques disciplinaires et/ou scolaire (Bourgoin, 2018; Baron; Bruillard, 1996; Feyant, 2014; Robert, 2009; Arnaud, 2000; Attali; Saint-Martin, 2010; Bergamaschi, 2014; Douat, 2007).

Analyse statistique textuelle des directives officielles

Dans un second temps, tous les textes qui font écho aux prérogatives des enseignants d'EPS depuis 1981 (textes disciplinaires sur l'association sportive, le sport scolaire, l'EPS et les APSA pour la scolarité mais aussi les textes généraux pour les enseignants comme les Socles Communs et les Missions des professeurs) ont été sélectionnés. Ainsi, 30 documents ont été référencés puis classés en six catégories selon leur public cible: textes disciplinaires du collège, textes disciplinaires de lycées généraux et technologiques, textes disciplinaires du lycée professionnel, textes sur l'AS, le sport scolaire, l'EPS et les APS à l'école, les Socles Communs et les Missions des professeurs (Tableau 1).

Le contenu de ces textes a été soumis à une analyse statistique de données textuelles. Cette méthode permet d'analyser un texte complexe en générant un tableau lexical en fonction des fréquences des mots du texte (Lebart et al., 1995). Un identificateur unique (e.g., ID 1) a été attribué à chaque texte préalablement mentionné (Tableau 1). Ces documents ont été codés grâce à la codification automatique du logiciel Atlas.ti v8. Les mots-clés ont été sélectionnés en fonction des différentes ramifications sémantiques utilisées depuis 1981 pour évoquer les domaines du décrochage, de la persévérance et de la citoyenneté (e.g. absence, résilience, civisme) (Tableau 2). Les notions connexes au décrochage scolaire (e.g. plaisir, motivation) n'ont pas été incluses dans cette analyse pour se centrer spécifiquement sur les liens explicites aux trois thématiques étudiées. Ce choix impacte nos résultats dans la mesure où nous nous centrons uniquement sur les liens explicites.

Tableau 1 - Codes et mots clés

<i>Code</i>	<i>Mots clés</i>
<i>Décrochage</i>	<i>décroch* absen* descot* desaffil* sorti* rupture* romp* bérence* démissio* éloign* aband* quitt* arrêt* stop* désinter* exclu* lach* échou* qualif* retard* redoubl* insert*</i>
<i>Persévérance</i>	<i>accroch* persév* résill* noue* persist* maintien* maintenir*</i>
<i>Citoyenneté</i>	<i>citoyen* socia* ensemble* éthique* relation* civiqu* civism* civil* règl* loi valeur* respect* droit* devoir* partage*</i>

*L'utilisation du symbole * nous permet de prendre en compte tous mots qui partagent le même préfixe.*

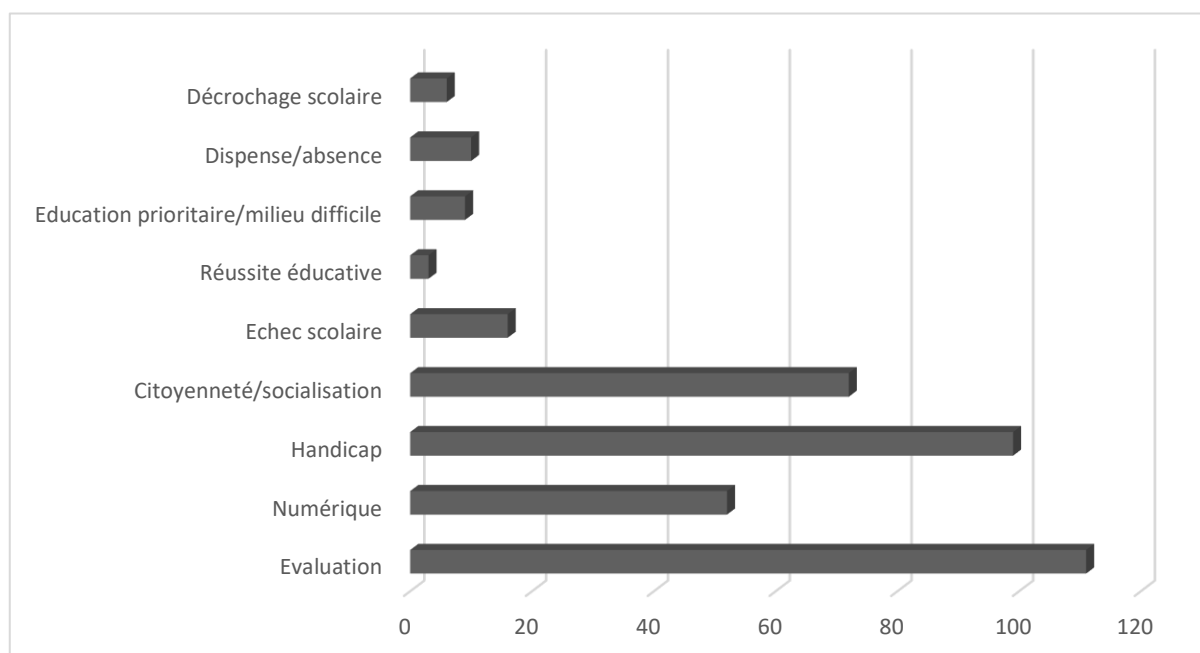
Dans un deuxième temps, nous avons exporté le texte de chaque code dans le logiciel IRaMuTeQ v0.7 afin d'appliquer un protocole standard (Lebart et al., 1995) de lemmatisation (verbes à l'infinitif, noms et adjectifs au singulier, etc.) au texte afin de simplifier et réduire la taille de la matrice pour en permettre l'analyse. Finalement, nous avons calculé les fréquences de chaque terme du tableau lexical grâce à la valeur de caractérisation (Caballero, 2011). Elle a permis de relativiser les poids des différents mots en fonction de leur fréquence relative (exclusivité et représentativité) dans les textes. Plus précisément, une analyse Manova-Biplot (Amaro et al., 2004) a été réalisée pour montrer les similitudes/dissimilitudes entre les textes en fonction des trois dimensions (décrochage, persévérance, citoyenneté).

Résultats

Analyse de la revue *EP.S*

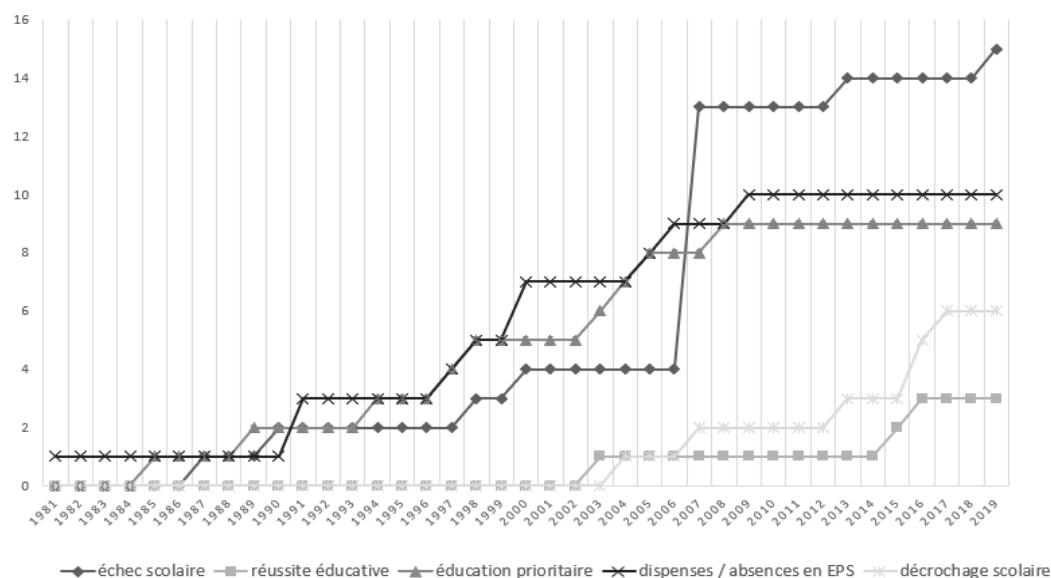
Sur l'ensemble des articles de la revue *EP.S* de 1981 à 2019 seuls six articles, soit 0,14 % des articles étudiés, traitent explicitement de la problématique du décrochage scolaire. Nous notons aussi que 8,88 % seulement des articles étudiés abordent les problématiques éducatives dépassant le cadre strict de l'enseignement de l'EPS. Par cette analyse nous repérons 111 articles sur l'évaluation (2,61 %), 52 articles sur le numérique (1,22 %), 99 sur le handicap (2,33 %), 72 sur la thématique de la citoyenneté (1,69 %), 16 sur l'échec scolaire (0,38 %), trois sur la réussite éducative (0,07 %), neuf sur l'éducation prioritaire (0,21 %), 10 sur les thématiques des dispenses ou des absences en EPS (0,23 %), et six sur le décrochage scolaire (0,14 %) (Figure 2) (Fouchet, 2004; Harel, 2004; Hosselet; Vors, 2013; Vieille-Marchiset, 2016; Gestin; Sabin-Coudert, 2016; Chevailler, 2017).

Figure 2 - Répartition du nombre d'articles des différentes problématiques éducatives de 1981 à 2020



L'analyse de ces articles a permis de relever a) la présence d'une définition du décrochage scolaire dans trois articles (Vieille-Marchiset, 2016; Hosselet; Vors, 2013; Fouchet, 2004) b) la présence d'un lien explicite entre décrochage scolaire et éducation corporelle scolaire dans cinq articles (Fouchet, 2004; Hosselet; Vors, 2013; Vieille-Marchiset, 2016; Gestin; Sabin-Coudert, 2016; Chevailler, 2017); c) et plus précisément son lien avec la leçon obligatoire d'EP.S dans deux articles (Gestin; Sabin-Coudert, 2016; Chevailler, 2017). En outre, il faut en effet attendre 2004 (Fouchet, 2004) pour qu'apparaisse le premier article traitant explicitement de la question du décrochage scolaire dans cette revue professionnelle.

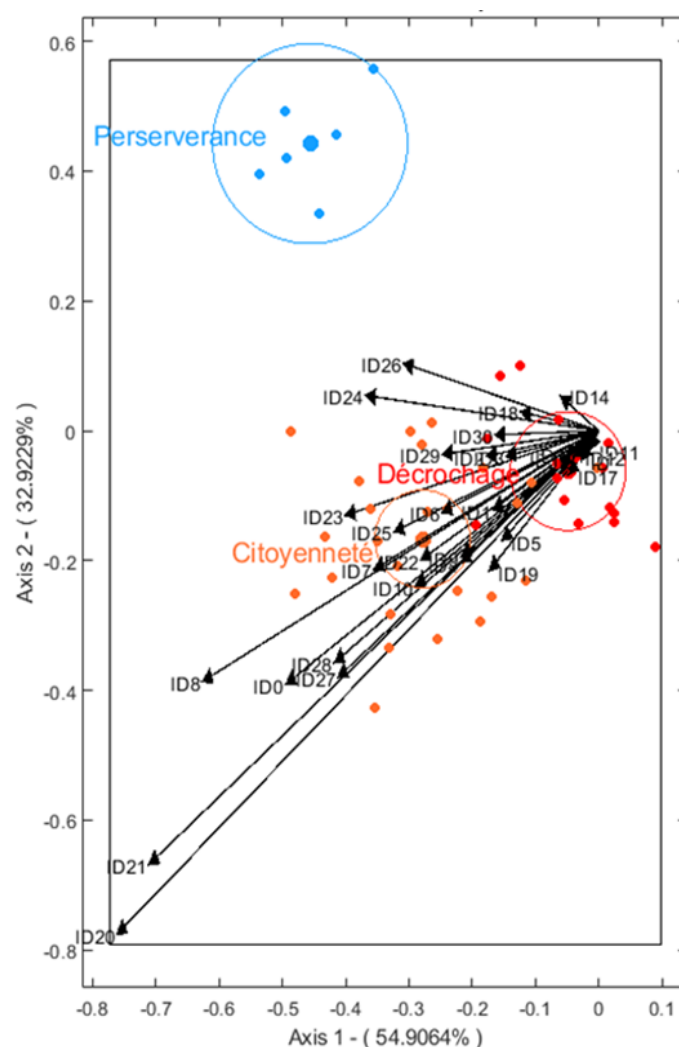
Figure 3 - Évolutions du nombre d'articles des différentes problématiques éducatives de 1981 à 2020



Analyse textuelle appliquée aux dimensions Décrochage, Citoyenneté et Persévérance

L'analyse en MANOVA Biplot (Figure 4) appliquée aux dimensions du décrochage, de la citoyenneté et de la persévérance explique 87,83 % de la variance du corpus de textes analysés. Les axes correspondent aux occurrences utilisées et permettent de discriminer les dimensions entre elles. Les résultats montrent que les termes qui caractérisent la thématique du décrochage scolaire apparaissent très peu dans les occurrences du corpus. En effet, la position de la dimension du décrochage est proche des coordonnées 0 sur l'axe 1 et sur l'axe 2 (0;0) sur la figure 4. En effet, seuls quatre textes (ID 14 ID 18, ID 24 et ID 26) évoquent davantage la dimension de « Persévérance » par rapport aux autres dimensions de manière significative, mais ils n'interrogent jamais explicitement le « décrochage ». En revanche, une majorité de textes aborde de manière significativement supérieure la notion de citoyenneté, et notamment les textes 20, 21, 0, 8, 27, 28. Ainsi, la dimension de la citoyenneté a une présence significativement supérieure aux autres dimensions dans les textes institutionnels analysés. Par ailleurs, trois textes (ID 20, 29, 30) n'évoquent pas significativement une dimension plus qu'une autre et ne peuvent pas être catégorisés.

Figure 4 - Analyse MANOVA Biplot appliquée aux dimensions Décrochage, Citoyenneté et Persévérance



Discussion

Le rôle de l'EPS dans le décrochage scolaire: une laborieuse prise de conscience bien documentée

À travers l'analyse des articles de la *revue EP.S* publiés depuis janvier 1981, l'intérêt des acteurs de l'EPS, semble très réduit sur la question du décrochage scolaire. En effet, depuis 1981, seuls six articles traitant de cette problématique ont été identifiés, ce qui représente 0,14 % de l'ensemble des articles publiés durant cette période. De même, lorsque la problématique du décrochage est explicitement citée, elle n'est pas forcément précise ni définie (Harel, 2004; Gestin; Sabin-Coudert, 2016; Chevailler, 2017). Ainsi, nous pouvons constater que le décrochage scolaire est bien une problématique oubliée au sein de la *revue EP.S* jusqu'en 2004 et reste très minime jusqu'en 2019. La faible prise en compte de cette thématique nous invite à penser que les enseignants d'EPS témoignent peu de leurs préoccupations professionnelles à ce sujet dans la revue EP.S. Ainsi, à l'image du filtre de la scolarisation (Attali; Saint-Martin, 2014) qui sélectionne les pratiques jugées aptes à intégrer les disciplines scolaires, ces résultats mettent en avant un filtre disciplinaire (Arnaud, 1983) qui sélectionne les problématiques externes qui prendront réellement pied dans les propositions pédagogiques en EPS. Ce filtre ne semble pas, pour l'instant, réellement

perméable à la question du décrochage scolaire malgré son intégration dans les réflexions scolaires (Bernard, 2015). Pourtant, si « *l'EPS n'aurait de spécificité que dans, par et pour l'école* » (Arnaud, 1989), l'oubli de cette problématique en son sein ne participe pas à légitimer son statut scolaire.

De plus, la très récente prise en compte de cette problématique au sein des articles de la *revue EP.S* (2004) dévoile un décalage entre l'intégration du sujet dans les discours scolaires et sa concrétisation dans les réflexions de terrain en EPS. En effet, nous pouvons remarquer que le décrochage scolaire est la problématique traitée le plus tardivement entre toutes celles qui ont été relevées (Figure 3). L'introduction de cette problématique est donc en décalage temporel à la fois vis-à-vis des discours politiques des années 1980-1990, et des discours scolaires qui s'emparent pleinement de cette problématique dès les années 2000. Ces résultats rappellent et précisent le constat de M. Herr affirmant un décalage entre les textes officiels en EPS et les pratiques au sein des leçons (Herr, 1989). Nos résultats dévoilent un processus d'intégration lent et retardé entre son apparition dans les discours politiques et scolaires et son apparition dans les propositions de la *revue EP.S*. Ici, la dynamique d'évolution du décrochage scolaire en EPS semble suivre, en retard, celle que la problématique a pris dans le monde scolaire dans les années 2000. Le champ de l'EPS paraît donc posséder une certaine distance vis-à-vis du monde scolaire. Dès lors, les propositions de la *revue EP.S* ne semblent pas dévoiler un véritable engagement des acteurs de l'EPS dans une thématique pourtant au cœur des préoccupations du MEN. De ce point de vue, les pratiques en EPS ne paraissent pas avoir contribué à la décrue du nombre de décrocheurs scolaires annoncée par le MEN.

Pourtant, les travaux sur le décrochage invitent pleinement les enseignants d'EPS à s'engager dans cette lutte (Galand, 2004; Gilles et al., 2012). En effet, même si le décrochage scolaire est favorisé par des composantes externes à l'école (Potvin et Pinard, 2012), le décrochage scolaire est bel et bien une affaire d'enseignants (Blaya, 2010) et les équipes des établissements scolaires disposent d'un réel pouvoir d'agir sur les situations de décrochage (Tièche, 2016). Plus précisément, les leçons d'EPS peuvent être un temps scolaire réellement intéressant pour promouvoir une dynamique favorisant l'accrochage des élèves en manque de motivation scolaire (Bergamaschi, 2014). Il est aujourd'hui largement reconnu que l'activité physique, quand elle s'inscrit dans une démarche d'éducation, peut « *redonner de l'intérêt et de la valeur à l'école* » (Vors et al., 2018) et ses bénéfices transcendent largement la santé physique (e.g. impact psychologique et social [EIME et al., 2013]; réduction du risque de décrochage scolaire [Porrovecchio et al., 2019]). De plus, les particularités de la discipline la placent comme un terrain scolaire propice au développement de facteurs individuels favorables au processus de persévérance scolaire (e.g. estime de soi, confiance en soi) (Programme d'EPS du lycée général et technologique, 2019). Mais, pour l'heure et depuis 1981, nos résultats exposent que les acteurs de l'EPS, ainsi que les législateurs au travers des textes institutionnels, ne s'engagent pas dans cette opportunité du décrochage scolaire pour affirmer leur place à l'école. Néanmoins, si les résultats de notre étude dressent un constat sévère sur le faible nombre d'articles publiés sur la problématique du décrochage scolaire au sein de la *revue EP.S*, il est clair que la revue ne porte pas, à elle seule, la responsabilité et le constat d'engagement des quelques 30.000 enseignants d'EPS dans cette problématique.

D'ailleurs, longtemps stagnante, la faible augmentation du nombre d'articles expose tout de même une certaine prise de conscience très récente sur la thématique du décrochage. Cette évolution semble s'amorcer à partir de 2015 (Figure 3), soit un an après que le MEN ait proposé une nouvelle définition de cette problématique. Ainsi, la compréhension du décrochage comme un processus scolaire paraît ouvrir la voie à la diffusion de cette problématique dans cette revue professionnelle. Nous pensons alors qu'une politique de promotion du rôle des personnels enseignants dans le processus de persévérance scolaire, à l'image des « semaines de la persévérance

scolaire »¹ au Québec, pourrait catalyser cette prise de conscience naissante et engendrer des engagements professionnels plus nombreux. Cette promotion devra vraisemblablement s'accompagner de formations afin d'accompagner ces acteurs face aux difficultés professionnelles de ces missions (Moussay; Blanjoie, 2016). Nonobstant, si le comité éditorial de cette revue professionnelle reste encore aujourd'hui tributaire des propositions qui lui sont adressées en ce sens, force est de constater la difficulté de cette revue à jouer son rôle d'information et de formation continue sur la question du décrochage scolaire (Arnaud, 1985a, 1985b). Véritable clef de voûte de l'évolution d'une profession, cette question relative à la formation aux missions scolaires des enseignants d'EPS mériterait néanmoins d'être poursuivie, tant la formation initiale et continue constituent encore aujourd'hui des leviers pertinents pour promouvoir un potentiel épistémologique et heuristique des savoirs dispensés en EPS. L'introduction récente de la thématique du décrochage scolaire dans une épreuve du concours du CAPEPS devrait à n'en pas douter pouvoir contribuer à engager une nouvelle dynamique de la part de cette discipline bien armée pour une mobilisation de plus grande envergure. Mais cette lutte peut-elle être uniquement une revendication professionnelle de terrain ?

Le décrochage scolaire: une problématique oubliée des textes institutionnels en EPS

Jusqu'en 2020, les références aux problématiques de décrochage et de persévérance scolaires sont totalement absentes des directives disciplinaires de l'EPS alors que celles de citoyenneté y foisonnent (Figure 4). En effet, de 1981 à 2019 aucun texte disciplinaire EPS ne considère d'une manière explicite cette problématique sociale et scolaire majeure. Il faut attendre le référentiel de compétences communes aux enseignants et personnels de l'éducation de 2013 et la circulaire du 10 avril 2020 (« Sections sportives scolaires et sections d'excellence sportive ») pour que le décrochage scolaire soit officiellement et spécifiquement relié aux missions des enseignants d'EPS. Pourtant, si le terme de décrochage scolaire ou de persévérance scolaire sont explicitement absents des textes institutionnels, il semblerait que des concepts satellites et des références y soient présents (e.g. ruptures, absences) (Figure 4) mais sans aucune accroche explicite à cette problématique scolaire majeure. Dans les textes disciplinaires, seule la circulaire de 2020 fait apparaître explicitement cette problématique alors que les discours scolaires généraux s'en emparent pleinement. À nouveau, un décalage entre le champ EPS et le monde scolaire est perceptible. Plus encore, si le décrochage scolaire commence à apparaître dans les textes disciplinaires en EPS en 2020, ce lien n'est finalement toujours pas tissé avec la leçon obligatoire d'EPS. Effectivement, cette circulaire concerne uniquement les sections sportives et les sections d'excellence. Ces résultats se retrouvent aussi dans l'analyse des articles de la *revue EP.S* où la leçon obligatoire d'EPS n'est pas systématiquement reliée à cette problématique (Fouchet, 2004; Vieille Marchiset, 2016). Ici, nos résultats exposent le fait que l'introduction de cette thématique dans le champ EPS ne passe pas par la leçon obligatoire mais semble débiter par d'autres créneaux plus exceptionnels (Harel, 2004; Vieille-Marchiset, 2016; Gestin; Sabin-Coudert, 2016; Chevailler, 2017). La leçon obligatoire d'EPS demeure alors, plus que les autres créneaux d'éducation corporelle à l'école, un lieu clos où le filtre disciplinaire (Arnaud, 1983) y est plus strict. L'Association Sportive (AS) mériterait ainsi d'être analysée plus en détail pour y étudier les propositions pédagogiques de cette « *Fédération sportive de l'Éducation Nationale* » (Grall; Delas; Renaud, 2014). De plus, gage, à nouveau, d'un lien de retard, l'expression plus récente de « persévérance scolaire » reste quant à elle totalement absente du corpus étudié. Ainsi, au tournant du XXI^e siècle, malgré les politiques éducatives et sociales et les enjeux épistémologiques qui en découlent notamment depuis 2008, la problématique du décrochage scolaire est absente des discours officiels alors que les initiatives de

¹ Les lecteurs sont invités à visiter le site de présentation des semaines de la persévérance scolaire au Québec <https://www.journeesperseverancescolaire.com/la-rentree>

terrain tardent à être diffusées dans les revues professionnelles. Néanmoins, ce processus d'intégration, lent et minime, de la thématique du décrochage scolaire dans les publications de la *revue EP.S* (Figure 3) et dans les textes d'EPS (Figure 4) n'est pas représentatif du processus d'acceptation de l'ensemble des problématiques éducatives. Les contraintes opposées à l'intégration pleine et entière de cette mission scolaire dans les pratiques semblent donc plus complexes que pour d'autres problématiques. En outre, la citoyenneté devient, en 1996, une des finalités « phares » de l'EPS (Arnaud, 2000) et oriente de nombreux textes (Figure 4) et de nombreuses propositions dans la *revue EP.S* (Figure 2) alors que le décrochage scolaire en reste absent. Ainsi, nos résultats montrent que la citoyenneté est une problématique éducative intégrée rapidement et de manière plus importante que celle du décrochage à la suite de son apparition dans les débats politiques alors que ces problématiques sont toutes les deux au cœur de politiques éducatives et sociales. Cette différence nous expose un processus de sélection des problématiques scolaires et vient illustrer l'idée du filtre disciplinaire (Arnaud, 1983) pour l'heure imperméable au décrochage scolaire.

Ainsi, tout laisse à penser que la réception des articles traitant du décrochage par la *revue EP.S* connaît des difficultés avant que cette problématique ne soit véritablement inscrite dans les textes disciplinaires jusqu'au référentiel des compétences communes de 2013. Ce constat est en accord avec la thèse défendue par P. Arnaud affirmant que la revue *EP.S* « ne fait que prendre acte de l'évolution de l'E.P., et, si elle joue inévitablement une fonction dans l'innovation didactique, celle-ci n'a jamais fait l'objet (...) d'une décision explicite » (Arnaud, 1985a, p.34). Dès lors, un véritable engagement créatif et innovant de la logique de bottom-up dans la *revue EP.S* ne semble pas pouvoir pleinement s'exprimer tant que l'impulsion n'est pas donnée par des instances officielles de l'EPS. Ainsi, avec six articles orientés explicitement vers la thématique du décrochage scolaire, la logique du bottom-up de la *revue EP.S* reste tout de même avant-gardiste sur cette question. Si un écart entre le *curriculum formel* (les injonctions officielles EPS) et le *curriculum réel* (les pratiques de terrain) (Forquin, 2008) semble se creuser, d'autres études seraient nécessaires pour poursuivre cette analyse de l'engagement des acteurs de l'EPS dans cette mission scolaire².

Un rendez-vous manqué en EPS: le disciplinaire au détriment du scolaire ?

Si le poids des articles traitant du décrochage scolaire est quasi nul dans la *revue EP.S* (0,14 %), nous remarquons aussi que le poids total des articles traitant des problématiques éducatives scolaires identifiées est lui aussi faible. Cette dimension ne représente en effet que 8,88 % des articles depuis 1981 et ceci explique le pourcentage très faible du poids des articles consacrés au décrochage scolaire qui demeure une thématique réduite au sein d'une catégorie d'articles elle aussi sous représentée (13,64 %). Ceci pourrait alors exposer la difficulté des acteurs de l'EPS à communiquer au sujet de leurs innovations pratiques sur des thématiques scolaires. Quoi qu'il en soit, l'analyse des articles de la *revue EP.S* publiés depuis 40 ans croisée avec l'analyse des textes disciplinaires expose que la logique professionnelle reste encore majoritairement étrangère à celle de la « maison école » (Arnaud, 1990). Ce constat interroge le retour dans l'institution EN depuis 1981 et le discours convenu de participer à part entière à la maîtrise du Socle Commun de Compétences et de Connaissances dès 2006

La présente analyse souligne en effet une centration prédominante des réflexions des acteurs de l'EPS sur des préoccupations disciplinaires, rejetant ainsi au second plan les questions pluri et transdisciplinaires, à l'image de celle sur le décrochage scolaire. Dans le même ordre d'idées, la prédominance des articles de la revue traitant du handicap dans les problématiques scolaires

² Pour dépasser la limite de cette étude qui étudie les pratiques enseignantes uniquement à travers les publications d'une revue professionnelle et s'attarde exclusivement sur les discours explicites.

illustre tout autant ce processus. En effet, avec 99 articles publiés contre 16 relatifs à la problématique des élèves en échec scolaire, la question des vulnérabilités physiques semble centrale dans les choix éditoriaux des responsables de la *revue EP.S*. Les autres formes de vulnérabilités ou de handicaps des élèves scolarisés sont moins représentés, à l'instar des travaux institutionnels et professionnels qui se structurent autour de cette thématique dans les années 1980 dans le champ de l'EPS (Tajri, 2020). En définitive, ces résultats exposent l'acceptation implicite d'une réduction cartésienne du rôle d'éducation corporelle par et pour le corps en n'exposant que très discrètement des liens avec des missions scolaires plus générales. De la même manière, le poids des thématiques des dispenses et des absences en EPS dans la *revue EP.S* s'avère deux fois plus important que celui du décrochage scolaire proprement dit. Ici, une fois encore, la légitimité de la discipline passe par une réflexion privilégiant avant tout l'espace et le temps de la leçon obligatoire d'EPS sans l'inscrire pour autant dans des projets éducatifs plus larges. Pourtant, se centrer exclusivement sur cette problématique disciplinaire ne semble pas être suffisant pour répondre efficacement au décrochage scolaire (Méard, 2016). Ainsi, au cours de cette période, l'EPS apparaît toujours ancrée dans une logique majoritairement disciplinaire au détriment de sa contribution à des fins scolaires plus générales.

Conclusion

Depuis près d'un demi-siècle, la problématique du décrochage scolaire préoccupe l'École et la société française en raison notamment de ses répercussions économiques et sociales (Rapport n° 2013-059, 2013). Entre 1981 et 2019, cette problématique se place progressivement au centre des discours politiques qui institutionnalisent non sans difficulté des dispositifs innovants pour faire du combat contre le décrochage scolaire une affaire de prévention au quotidien. En EPS, la prise en compte du décrochage apparaît plus laborieuse, notamment lorsque l'on analyse la présence d'articles au sein de la principale revue professionnelle des enseignants d'EPS, la *revue EP.S*, et l'importance accordée à cette problématique dans les discours officiels réglementant depuis quarante ans l'organisation de l'enseignement de l'EPS dans l'enseignement secondaire. Depuis le retour de l'EPS au ministère de l'Éducation nationale, alors qu'une place semble avoir été confiée à l'éducation corporelle dans le traitement et l'accompagnement des différentes vulnérabilités des élèves, force est de constater que des questions inhérentes au décrochage et à la persévérance scolaires restent timides dans les discours officiels et professionnels produits par les acteurs de l'EPS. Le constat est même plus sévère lorsqu'il s'agit d'étudier les trop rares solutions proposées dans les articles publiés dans la *revue EP.S* pour inscrire résolument l'éducation corporelle comme pièce maîtresse des dispositifs successifs de lutte contre le décrochage scolaire et/ou de promotion de la persévérance scolaire (Gandrieau; Saint-Martin, 2017). Pire, il semble même que les rares innovations en la matière soient livrées à elles-mêmes. Ce constat interroge et laisse ainsi entrevoir un rendez-vous manqué par les acteurs de l'EPS pour relever des défis scolaires devenus aujourd'hui essentiels pour tout projet d'éducation et d'inclusion sociale. À l'heure où les dispositifs 2S2C (sport santé culture et civisme) rappellent la tentative d'extra-scolarisation de l'enseignement de l'EPS (Loi 75-988 du 29 octobre 1975 dite loi MAZEAUD) un engagement fort de la discipline dans cette mission scolaire et sociale offrirait une nouvelle opportunité pour défendre la légitimité et l'utilité de l'enseignement obligatoire de l'EPS pour toutes et tous.

Annexe

Tableau 2. Identificateur unique attribué à chaque texte institutionnel utilisé dans l'analyse textuelle

ID	Circulaire n° 93-087 du 21 janvier 1993	1993	Rôle du professeur principal dans les collèges et les lycées
ID0	JO du 12-7-2006	2006	Socle commun de connaissances et de compétences
ID1	Arrêté du 14 novembre 1985	1985	Programmes des classes des collèges
ID2	arrêté du 18 juin 1996	1996	Programme d'EPS de la classe de sixième des collèges
ID3	B.O. n°1 du 13 février 1997 – hors série	1997	Programme d'EPS du cycle central du collège (5ème ; 4ème)
ID4	B.O. n° 10 HS du 15 octobre 1998	1998	Programme d'EPS du collège (3ème)
ID5	B.O. N°6 12 AOÛT 1999	1999	Programmes des lycées EPS (2nd)
ID6	BO HS N°7 du 31 août 2000	2000	Programme d'EPS des lycées générales et technologiques (1ère)
ID7	BO HS N°6 du 31 août 2000	2000	Programme d'EPS des lycées générales et technologiques (2nd)
ID8	2001 le B.O. 21 N°5 30 AOÛT 2001	2001	Programme d'EPS des lycées générales et technologiques (Terminale)
ID9	Arrêté du 25 septembre 2002	2002	Programme d'EPS pour les CAP, les BEP et les baccalauréats professionnels
ID10	Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984	1984	Organisation et promotion des Activités physiques et sportives
ID11	Circulaire n° 92-056 du 13 mars 1992	1992	Contrôle et suivi médical des élèves des sections sportives
ID12	B. O. n° 47, circulaire du 26 décembre 1996	1996	Section Sportive
ID13	Note de service n°82-355 du 16 août 1982	1982	Heures supplémentaires d'EPS
ID14	Note de service n° 82-023 du 14 janvier 1982	1982	Préparation de la rentrée scolaire 1982: EPS
ID15	Note de service n° 84-309 du 7 août 1984	1984	Participation des personnels enseignant d'EPS à l'animation de l'association sportive scolaire
ID16	Note de service n° 87-379 du 1er décembre 1987	1987	Organisation du sport scolaire dans les associations sportives des établissements du 2nd degré
ID17	Circulaire no 97-123 du 23 mai 1997	1997	La mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel
ID18	Arrêté du 14/3/86 - B.O. n°15 du 17/4/86	1986	I.O des LYCEES
ID1	Circulaire n° 97-123 du 23	1997	Mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement

9	mai 1997		général et technologique ou en lycée professionnel
ID2 0	BOEN spécial n° 11 du 26 novembre 2015	2015	Programme du cycle 3
ID2 1	BOEN spécial n° 11 du 26 novembre 2015	2015	Programme du cycle 4
ID2 2	Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008	2008	Programmes de l'enseignement d'éducation physique et sportive
ID2 3	Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010	2010	Programme d'EPS pour les lycées d'enseignement général et technologique
ID2 4	Arrêté du 17-1-2019 publié au BO spécial n°1 du 22 janvier 2019	2019	Programme d'éducation physique et sportive du lycée général et technologique
ID2 5	Bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009	2009	Éducation physique et sportive Lycée professionnel
ID2 6	Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019	2019	Éducation physique et sportive Classes préparant au baccalauréat professionnel et classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle
ID2 7	Arrêté du 1er juillet 2013	2013	Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
ID2 8	Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015	2015	Socle commun de connaissances, de compétences et de culture
ID2 9	BO n°38 du 20 octobre 2011	2011	Sections sportives scolaires
ID3 0	Circulaire du 10-4-2020	2020	Sections sportives scolaires et sections d'excellence sportive

Bibliographie

Alter, N. (2005). *L'innovation ordinaire*, PUF.

Amaro, I. R., Vicente, J. L., & Galindo, M. P. (2004). MANOVA Biplot para arreglos de tratamientos con dos factores basado en modelos lineales generales multivariantes. *Intervención*, 29, 26–32.

Arnaud, P. (1983). *Les savoirs du corps*, PUL.

Arnaud, P. (1985a). La revue EPS et l'innovation didactique. *Revue EP.S*, 192, 30-37.

Arnaud, P. (1985b). La revue EPS et l'innovation didactique, *Revue EP.S*, 194, 22-25.

Arnaud, P. (1989). Contribution à une histoire des disciplines d'enseignement. La mise en forme scolaire de l'éducation physique, *Revue française de pédagogie*, 89, 29-34.

Arnaud, P. (1990). L'orthodoxie scolaire de l'éducation physique ou l'étrangère dans la maison École, *Les sciences de l'éducation*, 1(2), 15-29.

Arnaud, P. (2000). Apprentissage de la citoyenneté à l'école: une finalité retrouvée pour l'éducation physique », In Thierry Terret (dir.), *Education physique, sport et loisir 1970-2000*, Clermont-Ferrand, AFRAPS, 2000, 59-170.

Attali, M., & Saint-Martin, J. (2010). L'évaluation en EPS: Entre légitimité disciplinaire et défis culturels (1959-2009). *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 43(3), 55.

Attali, M., Saint-Martin, J. (2014). *A l'école du sport. Epistémologie des savoirs corporels du XIXe siècle à nos jours*. De Boeck.

Baron, G.-L. et Bruillard, E. (1996). *L'Informatique et ses usagers dans l'éducation*, Presses universitaires de France.

Bauer, T., Lemonier, J-L (2014). L'éducation physique au cinéma: une autre histoire, *STAPS*, 105, 67-80.

Bergamaschi, A. (2014). Le processus d'accrochage-décrochage scolaire au prisme de la dispense en EPS, In Flavien E., Moussay S. (dir.), *Lutter contre le décrochage scolaire: les réponses locales des professionnels*, Bruxelles, De Boeck, 2014, 65-78.

Bernard, P-Y. (2014). « Le décrochage scolaire en France: usage du terme et transformation du problème scolaire », *Carrefours de l'éducation*, 37 (1), 29-45.

Bernard, P-Y. (2015). La MGI, une structure de seconde chance, *cahier pédagogique*. En ligne: <http://www.cahiers-pedagogiques.com/La-MGI-une-structure-de-seconde-chance> (consulté le 21/11/2020).

Bernard, P-Y. (2015). *Le décrochage scolaire*, PUF.

Besson. J, (2015). Le décrochage scolaire. Accrocher les décrocheurs en Histoire-Géographie. *Education*. En ligne: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01274012/document> (consulté le 21/11/2020).

Blaya. C. (2010). *Décrochages scolaires: l'école en difficulté*, De Boeck.

Boudesseul, G., Vivent, C (2012). Décrochage scolaire: Vers une mesure partagée, *Bref du CEREQ*, 298(1), 1-4.

Bourgoin, T. (2018). Handicaps et EPS: Une histoire à part ou à part entière ? *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 81(1), 31.

Caballero, D. (2011). El HJ-Biplot como Herramienta en el Análisis de Grupos de Discusión. Salamanca: Repositorio Institucional Gredos de la Universidad de Salamanca. Consulté à l'adresse <http://hdl.handle.net/10366/108778>.

Chevallier, N. (2017). Citoyenneté. EPS et décrochage scolaire, *Revue EP.S*, 375, 82-83.

Dardier, A, Laïb, N., Robert-Bobée, I. (2013). *Les décrocheurs du système éducatif: de qui parle-t-on ?*, ISEE.

Décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010.

Delahaye, J-P, (2014). Évaluation partenariale de la politique de lutte contre le décrochage scolaire, rapport de diagnostic, 28 mars 2014. En ligne : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/85/8/Rapport-Evaluation-partenariale-de-lutte-contre-le-decrochage-scolaire_331858.pdf (consulté le 20/09/2020).

DEPP (2012). Sortants sans diplômes et sortants précoces, notes d'information, 12-15.

Diamond, J (2006). *Effondrement: Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, traduction française, Gallimard.

Douat, É. (2007). La construction de l'absentéisme scolaire comme problème de sécurité intérieure dans la France des années 1990-2000. *Déviance et Société*, 31(2), 149.

Eime, R-M, Young, J-A., Harvey, J-T., Charity, M-J., Payne, W-R. (2013). A systematic review of the psychological and social benefits of participation in sport for children and adolescents: informing development of a conceptual model of health through sport, *The international journal of behavioral nutrition and physical activity*, 10(1),1-21.

Feyant, A. (2014). Réussite éducative, réussite scolaire ? *Note de veille de l'IFE*. En ligne: <http://observatoire-reussite-educative.fr/problematiques/reussite-scolaire-reussite-educative/rapports-dossiers/reussite-educative-reussite-scolaire-1/dossier-veille-analyse> (consulté le 12/09/2019).

Forquin, J-C (2008). Sociologie du curriculum, Presse universitaire de Rennes.

Fouchet, A. (2004). Préparation mentale: une stratégie contre le « décrochage scolaire », *Revue EP.S*, 310, 69-73.

Galand, B, (2004). Le rôle du contexte scolaire et de la démotivation dans l'absentéisme des élèves, *revue des sciences de l'éducation*, 30(1), 125-142.

Gandrieau, J., Saint-Martin, J. (2017). L'éducation par le sport dans la réussite éducative. Un rendez-vous manqué face au décrochage scolaire (1981-2016) ?, Mémoire de master Agrégation-Recherche en EPS non publié, Strasbourg: Université de Strasbourg.

Gestin, M., Sabin-Coudert, M. (2016) L'EPS en LP, pas de fatalité !, *Revue EP.S*, 370, 76-79.

Gilles, J-L., Potvin, P., Tièche, C. Origines, fondements et perspectives offertes par les alliances éducatives dans la lutte contre le décrochage scolaire. In Gilles.J-L, Potvin.P, Tèche. C (dir.), *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*, Berne : Peter Lang éditeur – Éditions scientifiques internationales, 2012, 3-21.

Glasman, D. La Réussite éducative dans son contexte sociopolitique, In Laforets V. (dir.), *La réussite éducative: un dispositif questionné par l'expérience*. Marly-le-Roy: Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), 2010, 9-20.

Grall, J., Delas, Y., Renaud, J-N. Les pratiques physiques scolaires volontaires ou comment se défaire de l'EPS sans l'oublier. In Renaud, J-N., Grall, J., Delas, Y. (dir.). *Penser le sport scolaire, pensées sur le sport scolaire 1880-2013*, Clapier, AFRAPS, 2014, 11-17.

Harel, S. (2004). EPS et échec scolaires, comment aider Mathilde ? *Revue EP.S*, 324, 30-35.

Herr, M. Les textes officiels et l'histoire. Analyse de trois textes relatifs à l'éducation physique. In Arnaud, P. Clément, J-P., Herr, M. (dir.). *Éducation physique et sport en France 1920-1980*, Clermont-Ferrand, AFRAPS, 1989, 281-293.

Hosselet, M., Vors, O., (2013). Décrochage scolaire. Dynamique de l'activité en classe pour des élèves décrocheurs de l'intérieur, *Revue EP.S*, 355, 42-45.

Lebart, L., Morineau, A., Piron, M. (dir.) (1995). *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod.

Legendre F. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Guérin.

Maillard, F. (2015). *La fabrique des diplômés*, Le Bord de l'eau, coll. « 3e culture »

Méard, J. (2016). Le collectif de travail au centre des dispositifs de prévention du décrochage des élèves en éducation physique et sportive. *Questions vives recherches en éducation*, 25. En ligne: <http://journals.openedition.org/questionsvives/1871>

Ministère de l'Education Nationale. (1999). Circulaire n° 99-091 du 17 juin 1999. En ligne: http://dcalin.fr/textoff/services_rentree_1999.html (consulté le 20/09/2020).

Ministère de l'Education Nationale. (2014). Dossier de présentation: Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire, vendredi 21 octobre 2014. En ligne: http://cache.media.education.gouv.fr/file/11_Novembre/10/9/2014_decrochage_scolaire_DP_369109.pdf (consulté le 20/09/2020).

Ministère de l'Education Nationale. (2017). La lutte contre le décrochage scolaire. En ligne: <https://www.education.gouv.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-7214> (consulté le 20/09/2020).

Ministère de l'Éducation nationale. (2020). Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, note 20-07 de mars 2020.

Morissette, D. (1984). Les causes de la décision que prennent les élèves du cours secondaire de continuer leurs études ou de les abandonner, In Leduc.A, *Recherche sur le behaviorisme paradigmatique ou social*, Brossard: Éditions Behaviora, 1984.

Moussay, S., Blanjoie, V. (2016). Intervenir pour aider les enseignants dans la prise en charge des élèves décrocheurs. *Questions vives recherches en éducation*, 25. En ligne : <http://journals.openedition.org/questionsvives/1887>. DOI: <https://doi.org/10.4000/questionsvives.1887>

Pettit, B., & Western, B. (2004). Mass Imprisonment and the Life Course: Race and Class Inequality in U.S. Incarceration. *American Sociological Review*, 69(2), 151–169. <https://doi.org/10.1177/000312240406900201>

Potvin, P., Pinard, R. (2012). Deux grandes approches au Québec en prévention du décrochage scolaire: l'approche scolaire et l'approche communautaire ». In Gilles, J.L., Potvin, P., Tièche, C. (dir.). *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*. Bern, Peter Lang, 2012, 129–147.

Rapport - n° 2013-059 (2013). Inspection générale de l'éducation nationale Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, Agir contre le décrochage scolaire: alliance éducative et approche pédagogique repensée. En ligne: http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/64/9/2013-059-rapport-Agir-contre-le-decrochage-scolaire_278649.pdf (consulté le 22/10/2019).

Robert, B. (2009). *Les politiques d'éducation prioritaire*. Presses Universitaires de France.

Saint-Martin, J., Terret, T. (2019). *Pierre Arnaud: Historien de l'EPS et du sport scolaire*, L'Harmattan.

Savary, A. (1982). Ministre de l'Éducation nationale, *Revue EP.S*, 175(4), 4-6.

Schwartz, B. (2007) Rapport pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, Rennes : Apogée.

Smyth, E., McCoy, S. (2007). Investing in education, Canada: Données publiques, cité par Delahaye, J-P, (2014). Évaluation partenariale de la politique de Lutte contre le décrochage scolaire, rapport de diagnostic, 28 mars 2014. En ligne : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/85/8/Rapport-Evaluation-partenariale-de-lutte-contre-le-decrochage-scolaire_331858.pdf (consulté le 22/10/2020).

Tajri, Y. (2020). L'éducation physique des élèves déficients durant le second vingtième siècle (de l'après-guerre à la fin des années 1990), thèse de doctorat: Université de Strasbourg.

Thibert, R. (2013). Le décrochage scolaire: diversité des approches, diversités des dispositifs, *Dossier d'actualité Veille et Analyses IFE*. En ligne: https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/68/9/84-mai-2013_ife_decrochage_251689.pdf (consulté le 20/09/2020).

Tièche Christinat, C., Angelucci, V. et Liechti, L. (2016). « La diversité des approches comme levier pour favoriser l'accrochage. Étude d'un dispositif pour élèves en rupture », *Questions Vives* [En ligne], 25, mis en ligne le 05 septembre 2016, URL: <http://journals.openedition.org/questionsvives/1877>. (consulte le 27 mars 2023).

Vieille-Marchiset, G. (2016). L'EPS mise en question par l'éducation par le sport, *Revue EP.S*, 369, 36-38.

Vors, O., Sève, C., Mathé P. (dir.) (2018). *Les contextes difficiles*, édition EP&S.

Reçu le 10/02/2023

Accepté le 20/03/2023

Mis en ligne le 27/03/2023